

Nos collaborations

- ▮ Cpas de La Louvière ;
- ▮ Cpas de Binche ;
- ▮ Le Relais Santé ;
- ▮ L'Accueil de jour "L'Accueil" - ASBL "L'Abri" ;
- ▮ L'Abri de nuit "Le Tremplin" - CPAS de La Louvière ;
- ▮ La Maison d'Accueil "L'Abri"
- ▮ S.C.R.L. Centr'Habitat ;
- ▮ L'agence immobilière sociale "Logicentre" ;
- ▮ I.S.S.H. Binche
- ▮ Le C.H.U. Tivoli ;
- ▮ Le Centre hospitalier Jolimont ;
- ▮ L'ASBL Alises ;
- ▮ L'ASBL Solidarité Femmes.
- ▮ Housing First - RSULL

Toute nouvelle collaboration reste possible et à des degrés divers.

Relais Social Urbain de La Louvière

Personne de contact

MARICONDA Anita
0478/95 01 24
anita.mariconda@rsull.be

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 16h30

Editeur responsable :
Dominique Debelle

Relais Social Urbain de La Louvière

064/88 51 89

Place de la Concorde, 15

7100 La Louvière



Association Chapitre XII
"Le Relais Social Urbain de
La Louvière"
Régie par la loi du 08/07/76



LA LOUVIÈRE
vous êtes au centre de tout

CE QUE NOUS PROPOSONS

Quels objectifs ?



Réduire le nombre de personnes sans-abri en amont afin d'éviter que la situation ne perdure dans le temps.

Lutter contre la chronicisation des primo-arrivants en rue.

Pour qui ?



Les personnes vivant en rue depuis moins de 6 mois sur l'entité louviéroise.

(Les personnes sans-abri, pratiquant le gauche/droite, vivant chez des tiers, sortant de prison ou d'un hôpital, vivant dans les squats, etc.)

Par quels moyens ?



- En partant de la demande de l'utilisateur ;
- Avec un accompagnement individuel, un coaching ;
- En respectant le rythme de chacun sur du long terme ;
- Grâce à une collaboration entre les partenaires. Facilitation de l'échange d'information tout en respectant le secret professionnel ;
- Etablir des articulations avec d'autres services pour répondre aux divers besoins liés à la complexité des situations des usagers ;
- Ce travail vient en soutien aux activités des services du réseau.

Circuit d'intervention

Il comprend 6 étapes :

L'intake : choix par le Case Manager d'intégrer ou non le candidat dans le programme ;

L'Assessment : évaluation globale permettant d'identifier la problématique de la personne, ses faiblesses et les ressources sur lesquelles elle va pouvoir s'appuyer ;

La Planification : définition des objectifs et des moyens alloués avec le bénéficiaire ;

Le Monitoring : mise en œuvre contrôlée du Plan d'intervention ;

L'Évaluation : comparaison des résultats aux objectifs, évaluation de la satisfaction du bénéficiaire ;

La sortie ou le reassessment : vise le logement de manière durable.

Nous contacter



Tout service peut orienter une personne par le biais de mes coordonnées.

Ensuite, une rencontre avec les différents services sera planifiée pour inclure l'utilisateur dans le projet.